

Mobilib - Autopartage à Toulouse

Projet initié par Dominique Platon, promotion Trévol (2005-2006)

Connaissez-vous l'Auto Partage? L'automobile en propriété collective pour des déplacements individuels.

Vous êtes peut-être de ceux qui, tout en étant obligé pour quelques déplacements ponctuels de disposer d'une voiture, en êtes esclaves la plupart du temps? Vos raisons peuvent être économiques ou environnementales ou autres...

Si vous ne connaissez pas ou ne savez comment franchir le pas, prenez connaissance du sujet ci-dessous ou en téléchargeant la [Plaquette Autopartage](#) .

Comme il faut être 50 pour commencer dans de bonnes conditions, pré-inscrivez-vous ou faites nous part de vos intentions à autopartage31@laposte.net

Vous pouvez aussi débattre et échanger en allant sur le forum du site <http://www.mobilib.fr>

L'autopartage, qu'es aquò ?

L'autopartage est un moyen qui permet d'utiliser une voiture sans en posséder. Contrairement à la location, il s'agit d'un service de véhicules en multipropriété. Les voitures sont utilisables selon les besoins, 24h/24, 7j/7 pendant la durée souhaitée, par plusieurs usagers successifs. Chaque usager ne paye que pour les heures et kilomètres effectués.

L'idée expérimentée à Zürich (Suisse) en 1949, n'a réellement été appliquée que dans les années 80. Nouvelle vision de la mobilité, il est peu connu que près de 200 000 européens, suisses, allemands, néerlandais, italiens, mais aussi plusieurs milliers de français ont opté pour cette autre conception de la mobilité et de la propriété.

Une voiture particulière roule dans la plupart des cas 1 heure par jour, parfois 2 ou 3 heures par semaine alors qu'une voiture partagée roule en moyenne 7h par jour.

Tout aussi commode qu'une voiture individuelle, la voiture partagée fait faire à son nouveau "multi propriétaire" de substantielles économies, et le débarrasse des contraintes (parking, entretien

Toute la communauté y trouve son intérêt. L'espace urbain est optimisé puisqu'une voiture en auto partage libère en moyenne 9 places de stationnement.

Grâce à une automatisation humaine et adaptée du système de réservation et de facturation, tout est facile, géré par une structure réduite.

Service de proximité, on observe dans les pays avancés dans ce domaine, que la croissance du nombre des adhérents, accroît la couverture géographique. La souplesse qui en découle est bénéfique au système qui constitue dès lors, plus qu'une alternative, un complément naturel aux autres modes de déplacement (transports en commun, vélo, marche, etc ...).

Une mobilité intelligente

Combien coûte un véhicule individuel? De quelles sommes dispose-t-on si l'on en est débarrassé? Si je n'ai pas en plus à amortir un véhicule payé très cher, je peux à tout instant opter en toute

liberté, pour l'un ou l'autre des modes de transport existant autour de chez moi.

La mobilité intelligente, c'est choisir pour chaque déplacement la solution la plus pratique et la plus économique. C'est en général aussi la plus écologique.

- pour les déplacements habituels sur des faibles distances, n'étant plus "obligé" de prendre la voiture, on redécouvre l'intérêt pour les modes doux (bicyclette, marche à pied...) si la météo le permet.
- Pour des distances moyennes, pour transporter des objets, 24h/24 le taxi est commode et n'est plus aussi cher (tant on a économisé sur l'achat d'une voiture!).
- pour les trajets quotidiens domicile-travail, les déplacements en ville aux heures ouvrables, les transports collectifs urbains (bus, métro...) ou, si possible le covoiturage, sont très adaptés.
- pour les trajets interurbains en longue distance et sans trop de bagages, le train ou l'avion, sont rapides, sûrs et moins coûteux ...) et, pourquoi pas trouver sur place un auto partage. Hors interurbain, la location de voiture, comme le taxi en urbain, devient accessible en raison des économies quotidiennement réalisées.
- Pour les trajets transverses de banlieue à banlieue, lorsque les destinations ne sont pas desservies, hors horaires normaux, ou lorsque le déplacement nécessite de transporter des objets, l'autopartage. Il suffit de réserver, 24h/24 par téléphone ou par Internet, choisir la station et le véhicule, pour une courte durée (à partir de 1 heure). Une fois le déplacement effectué, il suffit de ramener le véhicule à sa station.

Guide pratique: comment ça marche ?

1 - La première fois, je m'inscris : par exemple à la maison de la mobilité ou par courrier ou par internet avec un accueil personnalisé assorti d'explications et d'une démonstration.

Je peux bénéficier de meilleurs avantages en étant "sociétaire", par un apport initial raisonnable. Je serai ainsi multi propriétaire

2 - **je réserve** pour chaque utilisation : par téléphone ou par Internet 24h/24, 7j/7.

3- Je choisis une station facilement accessible à laquelle sont garés les véhicules.

4- Je choisis une voiture disponible à la station choisie. Toutes les voitures sont récentes, et en excellent état. Au delà d'un certain nombre d'adhérents plusieurs catégories de véhicules peuvent être disponibles (citadine, monospace, petit utilitaire).

5 - Je récupère la voiture. Elle est en libre-service et prévenue par le système automatique de réservation. J'ouvre ses portes grâce à ma carte à puce sans contact qui me donne un accès 24h/24.

6 - Je vérifie le bon état du véhicule et indique l'état (propreté, chocs éventuels sur la carrosserie) sur l'ordinateur de bord. Entretien mécanique, et propreté sont gérés régulièrement par la structure.

7 - En fin de mois, je reçois facture comportant le détail de mes utilisations (courses effectuées,

heures et kilomètres).

NB : Je n'ai pas à me soucier d'autre chose (assurance,, immatriculation, carte grise, abonnements parking, contrôles techniques, assistance dépannage...).

Auto partage et entreprises

Un excellent moyen pour réduire sensiblement les charges d'exploitation.

Dans l'entreprise, certaines voitures roulent peu. Pourtant, achat ou crédit bail, une flotte privée coûte cher. L'auto partage permet ainsi de partager les voitures en fonction des besoins. Particulièrement dans les zones mixtes ou il y a complémentarité entre entreprises et particuliers, semaine et week-end ou soirées.

- plus d'investissement à engager au moins pour une partie des véhicules, voire pour tous.
- maîtrise des coûts liés à la flotte de véhicule - utilisation d'une voiture sur des périodes très courtes
- toujours une voiture disponible pour un collaborateur sans lui faire utiliser son véhicule personnel.
- utilisation différents types de véhicules, de la citadine au monospace dès que la structure le permet
- flotte de véhicules entièrement modulable selon les besoins
- proximité des voitures du lieu de travail, avec un stationnement réservé
- toutes les réservations s'effectuent par téléphone ou Internet, 24h/24 et 7j/7.
- la facturation est transparente avec l'affichage du nombre de kilomètres et du nombre d'heures consommées par utilisateur.

Que coûte ma voiture ?

C'est ce qu'on a l'impression de payer au quotidien, mais il n'y a pas que le carburant!

Le coût moyen d'une voiture particulière s'élève à environ 4500 € par an. Et vous, combien vous coûte votre voiture?

Rendez-vous sur le calculateur de coûts annuel de l'ADEME, suivant le véhicule, par :

<http://www.ademe.fr/auto-diag/transports/couts/>

Avec l'autopartage, vous partagez ces coûts :

Exemples de tarifs

- Une soirée entre amis dans le Gers... Twingo de 20h à... 7h ! 120 km pour 12,10 €

- Déménager une commode... Peugeot Partner 3h et 30 km pour 18 €

- Prendre l'air un dimanche dans les Pyrénées... Clio de 10h à 18h et 100 km pour 42,90 €

Comment nous joindre ?

Le système fonctionne déjà très bien à Paris, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Marseille, Bordeaux, Nîmes Il arrive en région Toulousaine! Une étude est en cours.

Pour plus de questions, pour vous exprimer, pour effectuer des suggestions avant son lancement, pour vous pré-inscrire :

info@mobilib.fr